

---

## Compte rendu CVS du 17 Novembre 2023

---

### Présents :

Yasmine BOUREGBA, Aurélie CHAMPAUD, Frédéric GILIER  
Jérôme JOUSSET, Dan GUITTON, Maxime REVOY, Luidgy MORIN,

Mme BOUDEAU, représentante des familles des personnes accompagnées  
Mme LEDROIT, représentante des familles des personnes accompagnées

Paméla CORNILLE, Monitrice d'atelier  
David ROUSSEAU, Chef de service éducatif  
Aline ROUSSIERE, Directrice AFDAEIM Vendée

### Absent excusé :

Mme RIGOLLET, représentante de l'association, élue au conseil d'Administration de l'AFDAEIM

---

### Récupération fête de Noël

Pour la fête de Noël 2023 : Récupération possible mais limitée à une date travaillée.  
A partir de 2024, la fête de Noël ne pourra plus générer de récupération.

Les stagiaires ne participent pas à la fête de Noël sauf s'ils sont en stage long (minimum 1 mois).

### Paroles aux familles

Pas de questions, sollicitations des familles

### Rappel des prochaines réunion du CVS

Les réunions de CVS en 2024 seront :

- 22 Mars 2024 – ESAT des Ajoncs
- 28 Juin 2024 – ESAT des Essarts
- 18 Octobre 2024 - ESAT des Essarts

Nous pourrions mettre une date supplémentaire au cours de l'année si nécessaire.

## Questions diverses

Il y a une poubelle jaune qui ne ferme pas à clé et dans laquelle il y a des déchets qui ne devraient pas y être. Il est nécessaire de téléphoner à la SCOM pour demander une nouvelle poubelle, David s'en occupe.

Le CPF est le Compte Personnel de Formation. C'est un compte individuel sur lequel y a une somme d'argent pouvant aller jusqu'à 8000 € maximum, qui permet de financer des formations ou le permis de conduire.

Pour ouvrir un compte CPF il est nécessaire d'avoir une adresse mail.

Pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail il est conseillé de se rapprocher de son mandataire.

Le Livret d'accueil a été relu par les élus du CVS. Il n'y a pas de demande de modification donc nous allons pouvoir le distribuer à tous les travailleurs, en même temps que le règlement de fonctionnement.

## QUESTIONS DES USAGERS

### Site des ESSARTS

Pourquoi doit on remplir le dossier MDPH car avant c'était Pierreline qui le faisait, pourquoi ceux qui n'ont pas de suivi SAVS et tuteur doivent s'en occuper ?

Le dossier MDHP est un document de demande de l'utilisateur c'est donc à lui de voir avec son protecteur juridique pour le remplir. Cela représente une charge de travail supplémentaire pour l'ESAT que nous n'avons pas à faire.

De plus, nous nous sommes rendu compte que dans beaucoup de situation les dossiers étaient faits en double par l'ESAT et le mandataire.

Bien entendu, nous pouvons aider les familles ou usagers qui seraient en difficulté pour compléter le dossier.

Peux t on refaire le préau à vélo car beaucoup fuites au niveau de la tôle (toit) ?

Il va être demandé à l'agent de maintenance de voir s'il est possible de le repérer ou si il est nécessaire de changer le toit.

Est-il possible d'avoir des guirlandes de Noël pour décorer le réfectoire ?

Oui c'est envisageable. Après avoir fait le point sur les décorations que nous avons, il est possible d'en acheter en supplément pour un budget de 100 € max.

## **Site des Ajoncs**

### **Peut-on commander le sapin de Noël ?**

L'agent de maintenance est chargé d'aller chercher les sapins de Noël.  
Nous allons veiller à ce que les sapins arrivent tôt sur les sites.

### **Peut-on décorer pour halloween, la salle pause ?**

Oui ce sera possible l'année prochaine de décorer la salle de pause. Un petit budget pourra être prévu.

### **Peut-on nettoyer les trappes de désenfumage dans l'atelier blanchisserie ?**

Oui il est possible de les faire nettoyer en utilisant la plate forme de l'atelier EV et avec des perches des ateliers entretien des locaux.

**Prochaine réunion CVS en 2024 : Vendredi 22 Mars**

M. REVOY Maxime  
Président du CVS



Mme ROUSSIERE  
Directrice



